Valoriser la complémentarité entre aidants professionnels, aidants familiaux et personne aidée

CONTEXTE - FINALITE

Plus de 8 millions de français accompagnent au quotidien un proche en situation de maladie ou de handicap, quel que soit son âge. Aujourd'hui, la place de l'aidant familial tend à être reconnue notamment, à travers des initiatives politiques et des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

"Être aidant ne s'apprend pas, être aidant s'éprouve. Être aidé ne se choisit pas, être aidé se vit. Être professionnel est une décision choisie, motivée ou non par une sensibilité personnelle. La particularité de cette réalité triangulaire, est que trois « profils » différents sont réunis autour d'une problématique commune qui est vécue fondamentalement différemment par chacun" - Murielle GAILLARD -

Cette formation a pour objectif principal d'identifier les complémentarités et limites d'intervention de chacun.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation, les participants auront acquis ou seront en cours d'acquisition des objectifs suivants :

- Comprendre la complexité et les difficultés rencontrées par les aidants familiaux afin de clarifier leurs attentes par rapport aux professionnels.
- Identifier les besoins de la famille et ceux des professionnels dans cette relation.
- Valoriser la collaboration aidants familiaux et aidants professionnels.
- Développer un regard positif sur les capacités d'agir et d'autodétermination des personnes aidées.

CONTENU

- Introduction à la prise en charge des personnes aidées : Qu'est-ce que la dépendance ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Clarification des termes liés à la dépendance (autonomie, perte d'autonomie, assistance). Compréhension des différents niveaux de dépendance (légère, modérée, sévère).
- Qui sont les aidants ? : Définition / chiffres. Peut-on faire seul ? Quelle place laissée aux professionnels et aux personnes aidées ? (autodétermination).
- Rôles et responsabilités des professionnels : Les différents intervenants (domicile, structure, social…) et leur rôle. Contraintes et défis des professionnels : en avoir conscience ou pas.
- Rôles et responsabilités des proches aidants : Le rôle de l'aidant (expérience / expertise) et responsabilité. Les défis du quotidien, les limites. Impact émotionnel et physique sur les aidants : stress, épuisement, …
- Collaboration entre professionnels et proches aidants : Besoins et enjeux. Mettre en lumière les bénéfices de la collaboration. Communiquer de manière apaisée : de quoi, avec qui, quand, comment, pourquoi…

PREREQUIS

Aucun.

PUBLIC CONCERNE

- Professionnels ou intervenants à domicile du secteur médico-social.
- Proches aidants ou aidants familiaux.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative afin que les participants soient acteurs dans l'acquisition des apprentissages.
- Apports théoriques, supports écrits et vidéos. Démarche participative. Mises en situation.

EVALUATIONS

- **Pendant la formation :** Validation de la compréhension de chaque objectif par le formateur afin de mesurer la progression de chaque participant. Questionnaires, quiz, ateliers.
- **A l'issue de la formation :** Les participants seront invités à renseigner un questionnaire (évaluation à chaud) afin d'évaluer leur satisfaction et un questionnaire d'évaluation des acquis afin de mesurer l'atteinte des objectifs de la formation (la synthèse sera transmise au commanditaire).
- **Evaluation à froid :** 30 jours après la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation à froid sera proposé aux participants.
- **Impact sur l'entreprise :** 2 mois après la formation, un questionnaire d'impact de la formation sur l'entreprise sera envoyé pour mesurer les apports de la formation dans la mise en place des nouveaux process.

SANCTION

Attestation de formation individuelle à partir de la feuille d'émargement (transmis au commanditaire).

MODALITES

- En intra / En présentiel.
- 10 personnes par groupe.
- 1 jour de formation en continu sur site
- Tarif : nous contacter.

Proposition pédagogique susceptible de modification. A valider en l'état ou à faire évoluer en fonction des demandes et besoins du commanditaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.